

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX
ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50
Six mois. 26.50
Un an. 50.50

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD
Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX
INSCRIPTIONS: Annonces: la ligne. 20 c.
Réclames: 30 c.
Faits divers: 50 c.

Table with columns: VALEURS, Cours au jour, Cours précédent. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Italien 5 0/0, etc.

Table with columns: Service particulier, 20 JUIL, 19 JUIL. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France, etc.

Table with columns: DÉPÊCHES COMMERCIALES, New-York, 20 juin. Rows include Change sur Londres, Café good fair, etc.

BULLETIN DU JOUR
Nous avons reçu, ce matin, la première heure, une nouvelle qui, si elle se confirme, jettera le deuil dans le cœur de beaucoup de Français...

La complication que certains journaux du soir faisaient surgir des dispositions de l'article 8, au sujet de la majorité nécessaire, ne s'est pas produite. On l'a évitée, en disant que les prescriptions de l'article 8, que l'opposant au vote du Sénat, ne précisait pas si la majorité absolue devait être comptée d'après le nombre de tous les membres présents ou absents des deux Chambres...

La lutte va s'engager plus active, plus énergique que jamais, entre les partisans des libertés religieuses et ceux qui croient qu'on peut impunément s'efforcer de détruire le sens chrétien de la nation et qu'il faut étouffer le catholicisme.

Quelles que soient les conséquences de cet événement, il n'en a pas moins une importance considérable qui effacera pour quelques jours, dans les préoccupations publiques, le retour des Chambres à Paris, voté hier par le Congrès.

L'arrière-neveu du grand vaincu de Waterloo et du prisonnier de Sainte-Hélène, mourant au service de l'Angleterre! Quel texte à périodes pour les historiens et les philosophes de l'avenir.

On trouvera plus loin le compte-rendu des deux séances tenues par l'Assemblée nationale. Nous n'avons aucun incident sérieux à signaler, la minorité ayant eu la sagesse, devant le péril pris des gauches, de s'abstenir de tout ce qui pouvait fournir le moindre prétexte à leur rigueur.

C'est M. Gambetta qui a été élu président de la commission chargée d'examiner le projet de gouvernement, et M. J. Simon, rapporteur. M. Martel présidait l'Assemblée. Le vote du congrès qui implique le retour des Chambres à Paris dans un délai plus ou moins prochain, sera un événement important de notre histoire.

Le combat de Rébaa est la cause principale du désarroi des insurgés. L'artillerie a produit un tel ravage, que la panique des fuyards d'El Hamman est à son comble.

Mort du prince impérial
Nous avons reçu, ce matin, la dépêche suivante:
« Londres, 20 juin, matin.
« Une dépêche du Congrès en date du 3 juin, annonce que le prince Louis-Napoléon a été surpris et tué le 1<sup>er</sup> juin dans une reconnaissance contre les Zoulous. Son corps a été retrouvé. » HAVAS.

« Mesieurs les membres de l'Assemblée nationale,
« Aux termes de l'article 9 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, le siège du pouvoir exécutif est des deux Chambres est à Versailles. Sur la proposition d'un de ses membres, la Chambre des députés a, dans sa séance du 22 mars dernier, décidé qu'il y avait lieu de réviser les dispositions de cet article. Une motion dans le même sens, émanant également de l'initiative d'un de ses membres, a été adoptée par le Sénat dans sa séance du 14 juin courant.

« Nous avons entendu M. Léon Renault traiter des ministres d'hommes sans foi politique.
« Nous avons entendu M. Gambetta traiter des députés de misérables, — de pourvoyeurs de parquets, — de pourriture, — de menteurs!

ASSEMBLÉE NATIONALE
Séance du 19 juin 1879
Présidence de M. MARTEL, président du Sénat.
La séance est ouverte à dix heures vingt minutes sous la présidence de M. Martel, président.

« M. le président. — L'un des membres du gouvernement demande-t-il la parole?
« A droite: Ils ne parlent pas, vous le savez bien. (Murmures à gauche.)
« M. le président. — M. le garde des sceaux a la parole.

« M. le président. — Comment l'Assemblée entend-elle procéder?
« Diverses voix: Il faut nommer une commission dans les bureaux.

« M. le président. — La décision doit être prise sans débat. Le règlement est formel.
« M. Fresneau. — M. Testelin vient de faire une proposition, et il est encore conforme au règlement que toute proposition soit discutée, et je demande que la proposition de M. Testelin puisse être discutée. (Adhésion.)

« M. le président. — Il y a plusieurs modes de procéder pour l'examen des propositions; elles peuvent être examinées par les bureaux, qui nommeront une commission, ou bien cette commission peut être nommée en Assemblée générale au scrutin de liste, ou enfin au scrutin de liste dans les bureaux. (Approbation. — Très bien!) Voilà le règlement. (Aux voix! aux voix!)

« M. le président. — Vous aurez la parole après la proclamation du scrutin.
En voici le résultat:
Majorité absolue 600
MM. Bernard-Lavergne 500 voix
Beithauld 504
Louis Blanc 502
Henri Brisson 502
Jules Favre 503
Fery 503
Ferrouillet 500
Gambetta 505
Leblond 503
Mélina 500
Peyrat 499
Phillippoteaux 505
Sénart 499
Jules Simon 491
Spuller 503

« M. le président. — Je consulte l'Assemblée. La proposition de M. Testelin a la priorité. (Vives réclamations à droite.)
« M. le baron de Lareinty. — Un amendement à toujours la priorité.
« A gauche: Ce n'est pas un amendement, c'est une autre proposition.

« M. le président. — Comment l'Assemblée entend-elle procéder?
« Diverses voix: Il faut nommer une commission dans les bureaux.

« M. le président. — Comment l'Assemblée entend-elle procéder?
« Diverses voix: Il faut nommer une commission dans les bureaux.

« M. le président. — Comment l'Assemblée entend-elle procéder?
« Diverses voix: Il faut nommer une commission dans les bureaux.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 21 JUIL
— 36 —
LA VIEILLESE
DE
MONSIEUR LECOQ
Par M. F. DU BOISGOBEY
PREMIÈRE PARTIE
M. LECOQ se décroche I.

secondes, mais ce diable d'homme avait des yeux qui semblaient chercher à lire jusqu'au fond de l'âme du fils de M. Lecoq.
Thérèse surprit ce regard inquisiteur et pâlit, comme si un danger eût menacé son fiancé.

— Est-il à vous, Louis? demanda Mlle Lecomte.
— Non... non... je n'ai rien perdu... balbutia le jeune homme.
— C'est singulier, murmura Thérèse qui remarquait fort bien le trouble où cette question avait jeté son fiancé.

Elle se tourna vers son fiancé et lui dit vivement:
— Mais ce portefeuille est à vous, Louis, vous avez donc oublié que c'est moi qui vous l'ai donné?
Vous avez bien peu de mémoire aujourd'hui, ajouta-t-elle avec une émotion qu'elle s'efforçait inutilement de cacher.

et un souvenir qui lui venait d'une si jolte demoiselle... ça me suffit, ma chère dame.
C'est égal j'ai eu tout de même une fameuse idée d'aller faire un tour à la Morgue.
— A la Morgue, vous s'écria Thérèse. C'est à la Morgue que s'événait trouvé ce portefeuille?
— Mon Dieu, oui... tout contre le vitrage... et c'est un miracle qu'un autre que moi n'ait pas ramassé l'objet, car il y avait un monde fou pour voir la femme assassinée.

les billets devant vous, pour vous montrer que je n'en ai pas pris...
— C'est inutile... j'ai confiance en vous.
— Non, non. Vaut mieux faire les choses régulièrement.
Nous disons: un, deux, trois, quatre, cinq... ça y est.